

ADOPTÉ 7 novembre 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N^o 1 DU COMITÉ DES SECTEURS - SIEP, COM, AFF, SRH DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE.

Le 12 septembre 2024

Le comité permanent des secteurs a tenu sa rencontre n^o 1 le **12 septembre 2024** de **16 h 00 à 16 h 15** par vidéoconférence sous la présidence du conseiller O'Hara.

Membres du Conseil	M. David O'Hara, Conseiller scolaire – Président du Comité M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire
Membres du Conseil absents	M ^{me} Anna-Karyna Ruskowski, Conseillère scolaire M. David Paradis, Conseiller scolaire
Membres de l'administration	Mme Tricia Verreault, Surintendante des services corporatifs M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésorier Mme Corine Céline, Secrétaire de séances

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Doc._Comite_des_secteur_12_sept_2024.pdf

1. MOT DE BIENVENUE

Le conseiller O'Hara souhaite la bienvenue aux membres du Comité des secteurs.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Conseiller O'Hara lit la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Fortin, appuyé par la conseillère Dandavino, propose :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

3.2 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du n° 3 du 13 juin 2024

L'adoption du procès-verbal de la réunion n° 3 du 13 juin 2024 a été reportée à la prochaine rencontre du Comité des secteurs au mois de novembre 2024.

4. POLITIQUE N° 5,201 – CODE D'ÉTHIQUE

Mme Verreault présente au comité la politique n° 5,201 – Code d'éthique aux membres du comité. Elle précise que cette politique contient très peu de changements.

La conseillère Dandavino, appuyée par le conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport en date du 12 septembre 2024 portant sur *la Politique révisée no 5,201 Code d'éthique* soit reçu.

QUE le comité recommande au Conseil l'approbation de la politique telle que présentée.

ADOPTÉES

5. POLITIQUE N° 2, 302 – UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT PROFESSIONNELLES

M. Rodrigue présente la politique n° 2,302 – Utilisation des cartes de crédit professionnelles aux membres du comité.

La conseillère Dandavino, appuyée par le conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport en date du 12 septembre 2024 intitulé *Consultation - politique révisée 2,302 Utilisation des cartes de crédit professionnelles* soit reçu.

QUE le comité recommande au Conseil l'approbation de la politique révisée 2,302 Utilisation des cartes de crédit professionnelles telle que présentée.

ADOPTÉES

6. POLITIQUE N° 2,301 – FRAIS DE SCOLARITÉ – ÉLÈVE NE DÉTENANT PAS LA RÉSIDENCE PERMANENTE

M. Rodrigue présente la politique n° 2,302 – Frais de scolarité - élève ne détenant pas la résidence permanente aux membres du Comité.

La conseillère Dandavino, appuyée par le conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport en date du 12 septembre 2024 intitulé *Consultation – politique révisée 2,301 Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente* soit reçu.

QUE le comité recommande au Conseil l'approbation de la politique révisée 2,301 Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente telle que présentée.

ADOPTÉES

7. La date de la prochaine réunion du Comité des secteurs se tiendra à 16 h :

- Rencontre n° 2 – 7 novembre 2024

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 16 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Fortin, appuyé par la conseillère Dandavino, propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Surintendante des services
corporatifs,
Tricia Verreault

Président du comité,
David O'Hara